



Projet de loi retraite

Nouvelle entourloupe majeure du gouvernement sur la valeur du point !

Le secrétaire d'état chargé des retraites a annoncé devant la commission spéciale de l'assemblée nationale le 7/02 que la valeur du point serait indexée non plus sur ce qui avait été dit par le premier ministre à savoir : « *la loi prévoira une règle d'or pour que la valeur des points acquis ne puisse pas baisser et avec une indexation sur les salaires* » **mais sur un indicateur qui n'existe pas !**

Au-delà donc du mensonge du 1^{er} ministre, ce gouvernement va demander à l'INSEE de construire un nouvel indicateur « *sur le revenu moyen par tête* ». Or l'INSEE est de par ses statuts un organisme indépendant en particulier par la loi du 7/06/1951 qui dit que : « *la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle* ». L'indépendance des statisticiens est gage de l'honnêteté des chiffres. Cela est indispensable au débat démocratique permettant un échange de bonne foi. L'INSEE par ailleurs a déjà construit une pléthore d'indicateurs dont le salaire moyen par tête.

Devant la difficulté pointée à construire ce nouvel indicateur, comment ne pas penser que le gouvernement ne veut pas en réalité fixer un cadre trop favorable aux futurs retraités et laisser les mains libres aux futurs gouvernants de faire baisser le niveau des retraites. Ce nouvel indicateur est en réalité un outil pour permettre un peu plus d'adapter le niveau des retraites « *en regard des projections de la situation financière du régime de retraites... de manière à garantir l'équilibre financier du système.* »

Une nouvelle fois le parlement doit se prononcer sur cette réforme sans connaître une des modalités et variables principales. Après le chèque en blanc des 29 ordonnances, voici encore un élément qui montre une réforme « à trou » proposé au vote des parlementaires.

Ce nouvel avatar sur ce projet de retraite par point renforce le fait que cette réforme est un outil systémique pour faire baisser les pensions de tous-tes en équilibrant automatiquement chaque année les dépenses avec des recettes qui seront limitées.